

DÉPASSER LA VIOLENCE

Alternative-Violence est un service de Caritas-Valais, sous mandat du canton du Valais par l'Office cantonal de l'égalité et de la famille, pour aider les femmes et hommes qui usent de violences au sein du couple et/ou de la famille. Ces comportements peuvent être physiques, verbaux, psychologiques, économiques ou sexuels.



Nous organisons dans le Valais Romand l'entretien obligatoire avec toute personne expulsée par la police de son domicile en raison de violences domestiques. Alternative-Violence offre également un suivi socio-thérapeutique sur base volontaire aux auteur-e-s de violences domestiques et aux familles, dans le but de réduire les récidives.

NOUS POUVONS VOUS AIDER

Toute personne est la bienvenue à un rendez-vous pour aborder ce problème et chercher des solutions. Discrétion, confidentialité et professionnalisme sont assurés.

- Sortir de l'isolement et du silence les familles concernées
- Aider à reconnaître les comportements problématiques afin de les dépasser

- Permettre aux personnes de s'exprimer et communiquer sans violence
- Apprendre à gérer la colère et reconnaître les émotions pour éviter les débordements

EN PARLER POUR CHANGER

POUR LES AUTEUR-E-S DE VIOLENCES DOMESTIQUES

Dans le but d'aider les familles, nous proposons des programmes de suivi aux personnes concernées, sous différentes formes :

- Entretiens individuels
- Entretiens en couple
- Groupes de paroles

POUR LES PERSONNES EXPULSÉES DE LEUR DOMICILE

Après un premier entretien obligatoire au sens de la Loi sur les violences domestiques du 18.12.2015 (LVD), nous recevons les personnes concernées deux fois (1 et 2 mois après l'expulsion) pour les aider dans la reprise de la vie commune.

Nous organisons, voire même accompagnons, les personnes qui le souhaitent lors de leur retour à domicile, afin d'aider la famille lors de ce moment particulièrement délicat. Nous travaillons en collaboration avec les réseaux d'aide aux victimes, notamment avec les centres LAVI et les associations.

Le premier entretien est gratuit. Par la suite, un montant forfaitaire de CHF 20.- est demandé par consultation (sous condition de revenu).

CONTACT

Alternative-violence
027 322 99 86
alternative-violence@caritas-valais.ch

EN SAVOIR PLUS

[Télécharger le flyer](#)

Prestation réalisée avec le soutien de [l'Office cantonal de l'Egalité et la Famille](#).